RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

13.32 PRODUCTIONS

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 500 €

149 AVENUE DU MAINE 75014 PARIS

RCS PARIS 911071975

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 03/06/2025

Claire DAVANTURE,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »),

A pris les décisions suivantes :

AG CD

Décisions

Décision 1

L'Associé Unique décide de céder 2000 actions pour un montant de 200 euros à Mme Amélie GIRARD, résidant [redacted] né(e) le [redacted] à [redacted]

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 2 : Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Claire DAVANTURE, Associé Unique

[redacted]

Claire DAVANTURE, Cédant d'actions de la Société

AG CD



Amélie GIRARD



AG CD